

## Accords salariaux 2024 : stabilisation des salaires réels dans le cadre du partenariat social

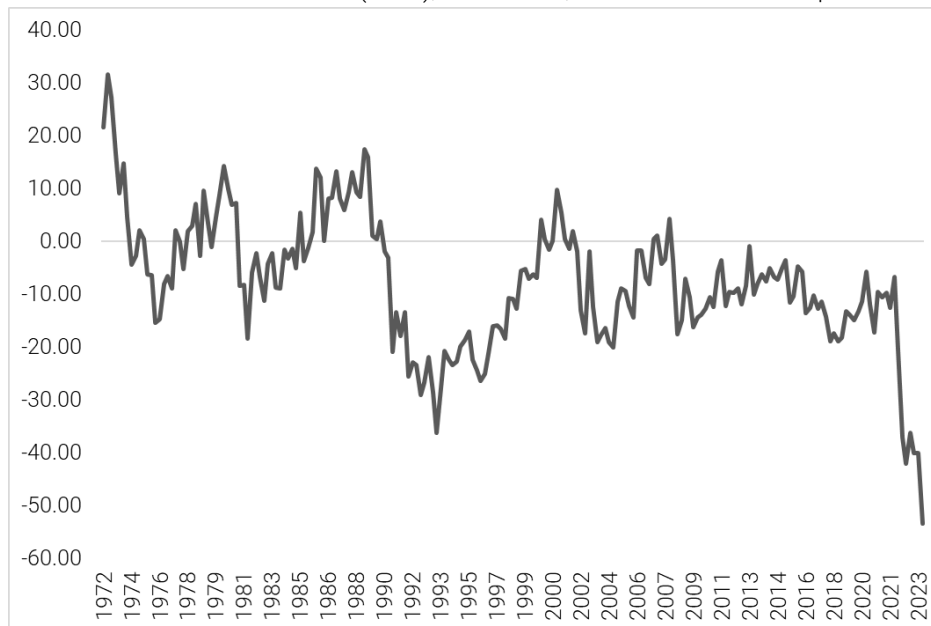
Texte du discours de Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse

Les négociations salariales 2024 apportent une nouvelle reprise hésitante des salaires réels. Les pertes historiques des trois dernières années ne peuvent toutefois pas être entièrement compensées. Le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses reste sous pression, surtout dans les branches où le partenariat social ne joue aucun rôle. Et ce d'autant plus que les prochaines augmentations de coûts se profilent déjà dès le 1er janvier 2024. Le pouvoir d'achat reste donc sous pression. La politique est également mise à contribution.

Le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses continue d'être soumis à une pression massive. La situation financière des ménages s'est détériorée dans les années 2021-2023 comme jamais auparavant au cours des 50 dernières années et jusqu'à l'automne 2023, aucun changement de tendance n'était visible.

### Évolution de la situation financière des ménages 1972-2023

Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 1972-2023, « situation financière passée »



Remarque : la dernière enquête a été réalisée en octobre 2023.

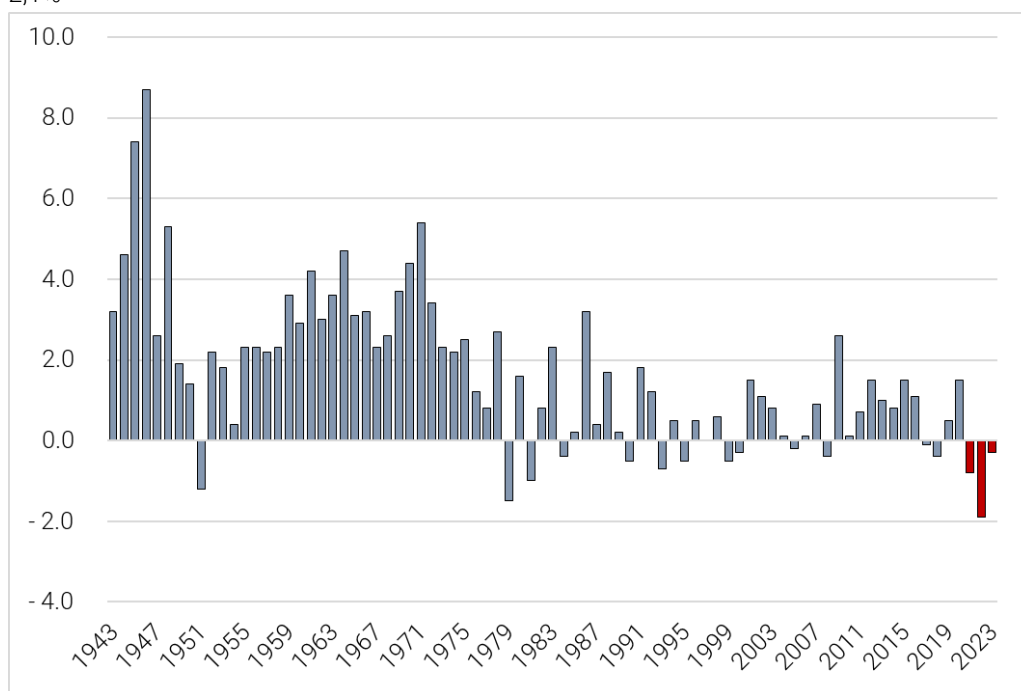
La principale raison de la détérioration de la situation financière des ménages a été la hausse rapide des prix dans les domaines de l'énergie, du logement et des transports. Pour simplifier, il s'agit de prix plus élevés pour

l'essence, le chauffage et les loyers. Ils expliquent les deux tiers du recul des salaires réels dans les années 2021-2023.

Les fortes et rapides hausses de prix peuvent certes être invoquées pour expliquer le recul des salaires réels. Mais elles sont loin d'être uniques dans l'histoire. Au contraire, des hausses de prix similaires ont déjà eu lieu à plusieurs reprises dans l'après-guerre, par exemple dans les années 1970 ou 1980. Toutefois, il n'y a jamais eu dans le passé une résistance comparable de la part des employeurs à adapter les salaires aux nouvelles réalités des prix que ces trois dernières années. Cela s'est traduit par trois années de baisse consécutive des salaires réels. Ce recul des salaires réels est en effet historique et n'a jamais été enregistré jusqu'à présent dans la période d'après-guerre. Les baisses survenues une année - ou exceptionnellement deux années de suite - ont été suivies sans exception de hausses des salaires réels, parfois même de fortes augmentations. Il en a été autrement dans les années 2021-2023. La crise du pouvoir d'achat après la pandémie est donc aussi unique en son genre. Elle est en outre aggravée par la forte hausse des primes d'assurance maladie, qui n'est pas reflétée dans le taux d'inflation.

### Evolution historique des salaires réels 1943-2023

Office fédéral de la statistique, 2023 = estimation trimestrielle du 3<sup>e</sup> trimestre 2023, taux d'inflation annuel = 2,1%



La crise du pouvoir d'achat est également unique en son genre parce qu'elle survient à une époque où le chômage est relativement bas et où les employeurs se plaignent bruyamment de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La baisse des salaires réels et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au même moment montrent que les salaires ne sont pas en premier lieu une question de marché, mais de pouvoir.

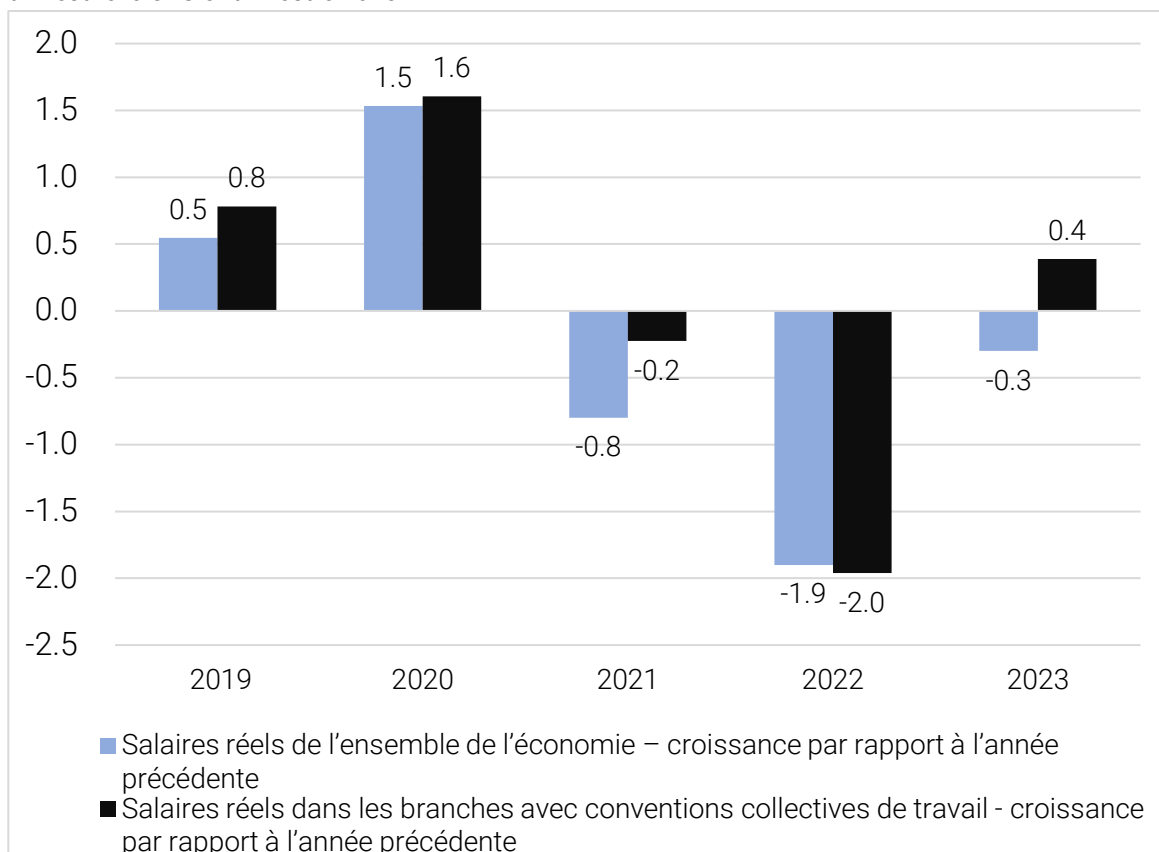
### Des syndicats et des associations du personnel qui n'ont pas réussi ?

Cela témoigne-t-il d'une faiblesse des syndicats et des associations professionnelles ? Ne parviennent-ils pas à stabiliser les salaires réels ? Si l'on considère les données de l'Office fédéral de la statistique, on constate, surtout cette année, une forte différence entre les salaires négociés par les syndicats et les associations du personnel et l'évolution des salaires dans l'ensemble de l'économie. A l'exception de l'année 2022, les syndicats et les associations du personnel ont d'abord réussi à empêcher une baisse plus importante des salaires réels en

2021, puis à amorcer une légère reprise des salaires réels en 2023. Toutefois, la tendance à la baisse des salaires réels n'a pas encore été interrompue dans l'ensemble de l'économie.

### Evolution des salaires réels dans l'ensemble de l'économie et dans les branches couvertes par une CCT

Office fédéral de la statistique, 2019-2023, inflation 2023 Estimation de Travail.Suisse (2,1%), 2023 Estimation trimestrielle OFS 3<sup>e</sup> trimestre 2023



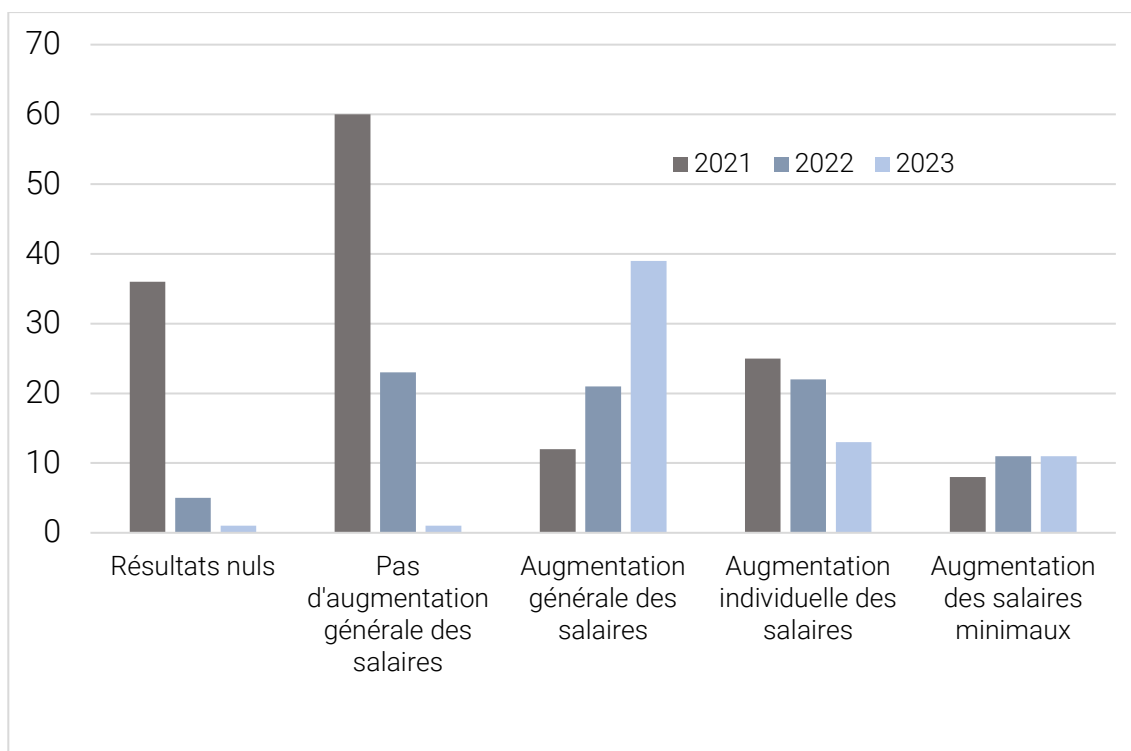
### Négociations salariales 2024 – nouvelle reprise hésitante des salaires réels

Pour l'année prochaine, Travail.Suisse s'attend à un taux d'inflation légèrement inférieur à 2%. Avec une valeur de 2%, les salaires réels sont donc largement stables. Des augmentations de salaire supérieures à 2% entraînent des augmentations de salaire réel et, en cas d'augmentations de salaire inférieures à 2%, les salaires réels devraient être en recul.

L'aperçu des résultats des négociations salariales 2024 montre qu'il n'y a pratiquement pas eu de négociations se concluant par un résultat nul. Toutefois, trois négociations salariales ont jusqu'à présent échoué. Il n'y a qu'une seule branche où nous ne prévoyons pas d'augmentation générale des salaires. Dans environ 40 négociations salariales, il a été possible d'obtenir des augmentations générales - c'est-à-dire pour tous les travailleurs et travailleuses. C'est essentiel dans un contexte de hausse continue des prix. Les prix finissent par augmenter pour tous. Dans 12 cas, ces augmentations sont complétées par des augmentations de salaire individuelles. Dans 11 négociations salariales, les partenaires sociaux ont en outre pu s'entendre sur des augmentations parfois substantielles des salaires minimaux.

## Aperçu des résultats des négociations salariales

Travail.Suisse, Syna, transfair, années 2021-2023, plusieurs réponses possibles



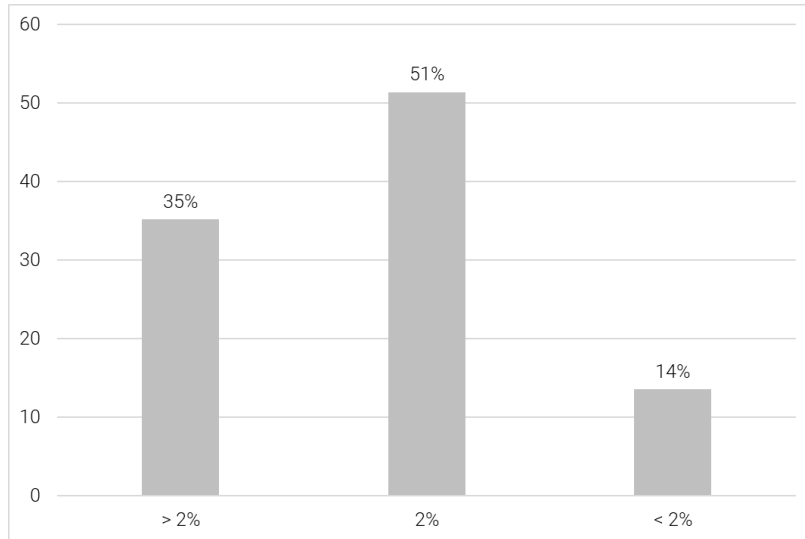
Remarque : les négociations salariales prennent effet l'année suivante, c.-à-d. que les négociations salariales 2021 ont conduit aux résultats salariaux 2022.

Si nous considérons les résultats des négociations en fonction du montant des accords, nous constatons que dans 51% des cas, une augmentation de salaire de 2% a pu être négociée. Ces résultats ne sont toutefois pas une science exacte, car dans de nombreux cas, des montants fixes en francs ont également été négociés et non des augmentations en pourcentage.

Les travailleurs et travailleuses dont le salaire nominal augmente de 2% ne subiront très probablement pas de perte de salaire réel en 2024. Dans la perspective actuelle, cela devrait même s'accompagner d'une légère augmentation des salaires réels. Dans 35% des cas, les augmentations de salaire seront supérieures à 2%. Des augmentations de salaire réel ont donc pu être négociées dans plus d'une négociation salariale sur trois. Dans 14% des cas, les augmentations de salaire sont inférieures à l'inflation de cette année et probablement aussi à celle de l'année prochaine.

### Accords salariaux par montant

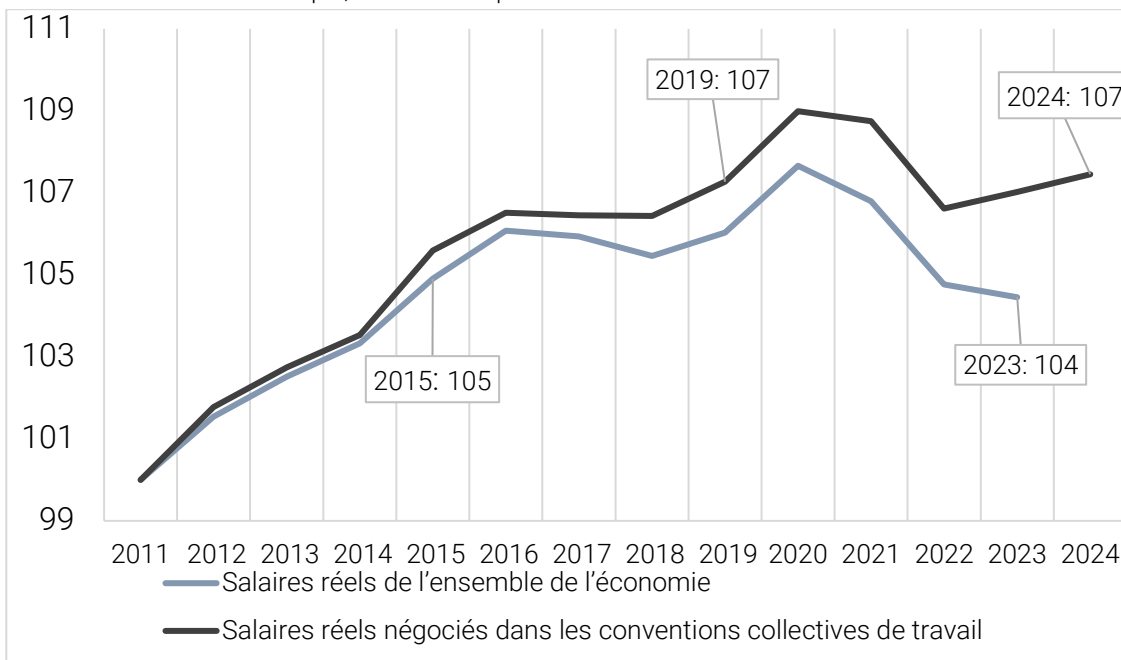
Travail.Suisse, Syna, transfair, Négociations salariales 2023, Salaires pertinents pour l'année 2024



Que signifient les résultats salariaux de 2024 dans une perspective à un peu plus long terme ? En 2024, les salaires négociés par les partenaires sociaux devraient se situer à peu près au même niveau qu'en 2019. Et ce, grâce à la reprise hésitante en 2023 et 2024 avec de légères augmentations des salaires réels. Même après les négociations salariales de cette année, les salaires réels restent donc inférieurs au niveau atteint avant la pandémie. Et ce, malgré une productivité croissante. La situation des salaires non négociés par les partenaires sociaux est toujours aussi sombre. A la fin de cette année, ils seront probablement inférieurs au niveau de 2015, ce qui aggrave la crise du pouvoir d'achat en dehors des branches couvertes par une convention collective de travail. Il y a donc toujours un net besoin de rattrapage dans toutes les branches.

### Evolution des salaires réels dans l'ensemble de l'économie et des salaires négociés par les partenaires sociaux

Office fédéral de la statistique, 2024 Calcul par Travail.Suisse



Remarque : Pour l'année 2024, Travail.Suisse s'attend à une augmentation des salaires réels d'environ 0,4% pour les salaires négociés par les partenaires sociaux. Ceci avec un taux d'inflation attendu de 1.8%.

### **L'inflation va-t-elle disparaître dans les mois à venir ?**

En raison de la hausse nettement plus faible des prix au cours des derniers mois, la fin des taux d'inflation élevés est déjà annoncée en de nombreux endroits. Les taux de croissance plus faibles s'expliquent principalement par les prix nettement plus bas du pétrole et du gaz par rapport à 2022. Pour de nombreux travailleurs et travailleuses, cette fin d'alerte est toutefois trompeuse et prématurée. La hausse continue des loyers, l'augmentation des prix des transports publics, la hausse des prix de l'électricité et l'augmentation de la TVA pèseront à nouveau plus lourd sur leur porte-monnaie dès décembre 2023, mais au plus tard le 1er janvier 2024. C'est pourquoi les taux d'inflation ne seront probablement que légèrement inférieurs à 2% l'année prochaine également.

Mais l'année prochaine, le principal facteur de hausse des coûts sera l'énorme augmentation des primes d'assurance-maladie, qui augmenteront de 8,7% l'année prochaine. Une famille de quatre personnes avec deux adultes paiera ainsi en 2024 en Suisse en moyenne 1'077 CHF par mois, soit 12'924 CHF de primes d'assurance maladie. Cela représente environ 1'000 francs de plus par an que cette année encore. Il est urgent que la politique intervienne dans ce domaine. Les syndicats et les associations du personnel avancent certes lentement, mais avec persévérance, dans la lutte contre la crise du pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses restera sous pression l'année prochaine.